Le dossier ODESSA de Ronald Neame (avec Jon Voight, Maximilian Schell, Maria Schell, Mary Tamm, Derek Jacobi, Peter Jeffrey, Klaus Löwitsch, Kurt Meisel, Hannes Messemer...) 1974



Genre : thriller nazicide

On est tous fans des histoires à suspense mêlant histoire et sociétés secrètes, regardez le succès des bouquins de **Dan Brown** et les autres...

Dans ce film tiré du bouquin de **Frederick Forsyth** (publié en 1972) est évoquée la mystérieuse organisation *ODESSA* qui aurait été chargée du sauvetage de hauts dignitaires nazis et en particulier SS dans les années qui suivent la fin de la guerre.

Après le suicide d'un vieux juif en Allemagne, un jeune journaliste tombe sur un classeur qui contient le journal du mort dans lequel il évoque sa déportation et les agissements d'un officier SS sadique au tristement célèbre camp de Riga. Mais dès qu'il commence à enquêter pour retrouver la trace du SS, les difficultés pleuvent et ainsi les pains dans la gueule.

Thriller nerveux bien qu'un peu vieilli, ce film ne déçoit pas et **Jon Voight** tout jeune instille son peps au scénario et éclaire l'écran de ses grands yeux de viking. Bien que l'histoire soit je le rappelle romancée même si documentée, des tonnes de spectateurs ont commencé à se prendre pour **Simon Wiesenthal** (qui participe d'ailleurs ici en tant que conseiller) après avoir vu ce film.

Chouette film qui aborde un sujet parfois méconnu mais passionnant, à voir.

© GED Ω - 26/04 2009

© Nawakulture 1999-2016 - Dura lex, sed lex !

Les textes impies de cette auguste publication, tous signés de la main de Ged Ω, ci-devant archiviste du Chaos, sont déposés auprès des services juridiques de Satan lui-même, les utiliser sans autorisation du Ged-iteur vous exposerait à la honte et au mépris le plus absolu, voire à un grand coup de pompe dans le fion suivant votre situation géographique, vous avez été prévenus. Notez bien par ailleurs que le Ged-iteur, bien que belliqueux de nature et tout-à-fait imperméable aux opinions des uns et des autres, rappelle que les points de vue exprimés par les personnes interviewées n'engagent que leurs auteurs.